

Automobile : ne pas mettre l'électricité avant les bœufs

FO Métaux prend acte du vote des députés européens, hier, qui entérine la proposition de la Commission d'un arrêt des ventes de voitures neuves essence et diesel à partir de 2035. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il faudra en effet réduire de 100 % à partir de 2035 les émissions de CO₂ des voitures neuves. Ce qui revient de facto à ne plus autoriser que la vente de voitures électriques ou à hydrogène. Si notre organisation s'inscrit pleinement dans le processus de transition environnementale, elle s'inquiète cependant fortement d'une décision qui place en opposition industrie et environnement et en redoute les conséquences économiques et sociales.

Si des avancées fortes pour contenir le réchauffement climatique doivent être opérées, cela ne doit pas être dans la précipitation, au risque non seulement de ne pas atteindre les objectifs fixés, mais aussi d'infliger à l'industrie et à ses salariés des dommages majeurs. Il est impératif que la transition soit réalisée à un rythme permettant de relever le défi exceptionnel qu'est la transformation de la production et l'adaptation des salariés à la création de nouveaux métiers et à l'évolution de l'existant. **L'Europe doit impérativement se saisir de cette dimension du dossier et mettre en place des contreparties** à un effort qui sera principalement supporté par les salariés. Le fonds de transition qui leur est destiné pour financer le nécessaire accompagnement social sur la prochaine décennie y suffira-t-il ? L'Etat français doit lui aussi prendre des engagements envers cette filière industrielle qui est aussi un de ses fleurons technologiques et économiques.

Dans ce contexte, il faut aller plus loin pour **que les véhicules électriques qui seront demain achetés par nos concitoyens soient produits en France**. Certes, des premiers pas ont été réalisés (Renault Electricity, ACC pour la production de batteries, Stellantis qui affecte des productions de véhicules électriques en France) mais pour l'heure le compte n'y est pas.

La souveraineté industrielle de la France passe aussi par le maintien des compétences au sein d'une industrie automobile forte. L'avenir de l'automobile et de ses salariés dans notre pays demande des mesures immédiates et de long terme. FO Métaux fera sa part. A l'Etat de faire la sienne !

Paris, le 9 juin 2022

Contact :

Valentin RODRIGUEZ, Secrétaire Fédéral en charge du secteur automobile 06.82.66.64.60.